

Le gouvernement nous surveille de plus près et utilise même des facteurs pour cela. Cela se reflète dans une image de l'humanité nourrie par la paranoïa, écrit Marc Reynebeau.

Même les personnes âgées dont la pension est si petite qu'elles ont besoin d'une prestation en plus, la garantie de revenu (GRAPA), reçoivent leur part des soupçons officiels. Depuis 2019, ils doivent être sur leurs gardes tous les jours quand il s'agit de l'heure du facteur. Ils peuvent toujours sonner à la porte et exiger leur carte d'identité, et si cela ne fonctionne pas trois fois, ils peuvent l'expliquer ailleurs, sinon ils perdront l'avantage (DS 22 avril). Car manquer le facteur indique que vous êtes loin de chez vous et que ce n'est pas autorisé, surtout si c'est pour dépenser de l'argent à l'étranger. A titre d'exemple, **le Service des pensions cite spontanément le Maroc en premier**. Alors, y a-t-il un profilage ethnique? Pourtant, plus de 95% des chauffeurs GRAPA, généralement des femmes, sont belges ou originaires d'un pays de l'UE. Et cela pour une prestation qui ne permet même pas aux personnes âgées de franchir le seuil de pauvreté. Sortir régulièrement à Ibiza n'en fait probablement pas partie.

La fraude ne concerne pas tant qui a droit à la prestation, mais les conditions préalables, où cet argent est dépensé. La prestation est calculée sur le maintien en Belgique et à l'étranger elle peut être inférieure. Cependant, est-ce que l'hivernage à Benidorm est beaucoup moins cher? Cela sent le double esprit morbide.

Un contrôle sur la moitié des quelque 110 000 tracteurs GRAPA - un large échantillon - montre que la fraude est minime: 0,95 pour cent.

La fraude ne peut certainement jamais être justifiée. Mais en fait, 0,95%, cela fait partie de la marge d'erreur négligeable. Peut-être que la vérification coûte déjà plus que ce qu'elle rapporte, et pour cela tout le monde doit subir ce harcèlement chaque jour. À l'inverse, plus de 99% de conformité, ce n'est pas si mal - si seulement une réglementation gouvernementale était aussi efficace. Mais en attendant, tous ces anciens vulnérables se voient refuser la présomption d'innocence. Jusqu'à preuve du contraire, ils sont traités comme des fraudeurs potentiels et sont de facto assignés à résidence, le facteur faisant office de geôlier.

Pour mettre en perspective la violation des règles GRAPA, qui est de 0,95%: le week-end dernier, il s'est avéré que 3,4% des entreprises ignorent la réglementation sur le télétravail et que 33% ne respectent pas les règles corona sur le lieu de travail. Ces infractions sont donc respectivement plus de 3 et 33 fois plus élevées que la fraude des personnes âgées.

Les politiciens qui ont proposé cela seront les premiers à faire la moue lorsque la confiance du public dans la politique et les institutions aura reculé. Comment cela pourrait-il être? C'est le revers de leur attitude. Le gouvernement fait de la méfiance des citoyens la règle et ne les considère que comme de possibles fraudeurs ou criminels jusqu'à ce qu'ils puissent prouver leur innocence. Même la forme de contrôle la plus collusoire est autorisée. Les politiciens gardent toute la fonction publique et le parlement en ligne, la population reçoit le même tissu.

Le gouvernement surveille de plus près les citoyens, avec des règles et des formulaires, en vérifiant furtivement avec des caméras ANPR, en suivant le signal de son téléphone portable, en exigeant son empreinte digitale, en interdisant les cartes de téléphone portable prépayées, De déranger encore plus la ligne avec des contrôles de billets accrus, utiliser le compteur électrique «intelligent» contre les chômeurs, envoyer des détectives privés aux locataires sociaux ou faire sonner la cloche du facteur. Et si l'électeur ne vote pas comme il le souhaite, les politiciens commencent à rêver d'un système majoritaire, même si cela nuit à la représentation et donne encore plus de pouvoir aux grands partis, mais c'est précisément l'intention.

Cela se reflète dans une image de l'humanité autoritaire et paranoïaque. Dans cette pensée hautaine, tout droit social dans l'État-providence démocratique ne peut que conduire au profit. Les abus et la fraude se cacheraient toujours. Une lutte politique a été menée pour ces droits, mais une classe de régents et de technocrates ne peut pas les digérer. Cette classe, elle-même née avec une cuillère en argent dans la bouche, n'a pas le fantasme empathique d'imaginer comment les autres peuvent s'en sortir. Cela la conduit au préjugé idéologique selon lequel, lorsqu'il y a menace d'adversité pour les autres, il n'y a jamais de raison structurelle à cela. Cela est toujours dû à des défauts individuels ou même à un défaut moral inhérent à ces pauvres.

Les pires sont ceux qui ont besoin de prestations parce qu'ils sont pauvres, sans emploi, malades ou vieux. Ils abuseraient de chaque espace de respiration supplémentaire pour leur ambition ultime et leur but de vie: parasiter encore plus détendu dans le hamac de la sécurité sociale. Si le dialogue social avec l'enveloppe sociale de minima - les prestations les plus basses - augmente quelque peu, la N-VA doit immédiatement mentionner que cela «rend l'inactivité en particulier plus avantageuse». Car oui, les citoyens qui ont des reculs ne sont désireux de végéter que dans une inactivité «bénéfique».

La vision dominante de la fraude est donc également sélective. Les personnes riches sont autorisées à faire preuve de créativité dans le domaine de la technologie fiscale de pointe - elles disposent d'une législation adaptée à leurs besoins. Mais contre la fraude sociale présumée s'applique l'artillerie lourde, jusqu'au facteur. En Belgique, par exemple, ce que De Volkskrant a déclaré aux Pays-Bas s'applique: "L'obsession de la fraude dans ce pays se concentre sur les personnes qui en ont le moins et qui ont le moins d'options de défense."

Dans cette optique, c'est la faute personnelle de chacun si elle se balance au bas de l'échelle sociale. Et pas de culpabilité sans pénalité. En tant que quitteurs passifs et insipides, «ils» doivent être constamment surveillés et «activés» par des machines bureaucratiques anonymes qui ne laissent aucune place à la dignité, à la vie privée, à la reconnaissance ou à l'empathie. La suspicion, la méfiance et le dédain dominant. Mais cette image de l'humanité est basée sur des préjugés idéologiques et est vouée à l'échec, ce qui entraîne d'autres enchevêtrements tout aussi inefficaces.

Cette pensée stigmatisante est préjudiciable à l'éthique d'une société solidaire. Cette éthique a commencé à prendre forme dans l'après-guerre,

État-providence soutenu par les piliers. Après l'effondrement de la compartimentation, le citoyen également politiquement désolé et beaucoup moins docile a été confronté à une élite de plus en plus néolibérale qui voit l'État comme une entreprise et qui veut toujours déréglementer et libéraliser. Il n'y a pas de place pour la citoyenneté participative ou les intérêts collectifs, seulement pour les individus, qui ne sont plus que des «clients».

Un client n'a qu'une relation contractuelle avec le gouvernement et, dans l'aliénation inhérente à toute technocratie, devient rapidement une dépense à éviter. Cette idéologie a atteint son apogée dans le gouvernement «suédois» Michel. L'électeur a envoyé cette coalition hors de la voie avec de la poix et des plumes.

Il est difficile de calculer l'ampleur de la fraude sociale. Des études suggèrent qu'en Belgique, selon le secteur, il peut varier de 1,67 à 4,47 pour cent. Ce n'est pas gigantesque, ce qui renforce l'impression que l'hystérie qui l'entoure est dirigée contre le principe de la sécurité sociale lui-même plutôt que contre d'éventuels abus.

La ministre des Pensions Karine Lalieux (PS) qualifie le contrôle de séjour des facteurs de «inhumain, inacceptable et absurde» (DS 23 avril). Son remède: exempter les personnes de plus de 80 ans et les résidents du WZC, en plus de quelques bêtises. Mais pour tout le monde, le facteur continue de sonner la cloche. Rejeter l'absurdité est plus facile que de faire quelque chose.

Marc Reynebeau est rédacteur en chef de ce journal. Sa chronique paraît chaque semaine le mercredi.